



Circulaire modificative

REGLEMENT LIGUE REGIONALE 2

Saison 2022 2023

Origine :

- Décision de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux du vendredi 22 juillet 2022.
- Décision du Conseil De Ligue du lundi 25 juillet 2022

Conséquence :

- Réintégration de l'équipe de l'USCB au championnat de Ligue Régional 2 pour la saison 2022 / 2023

De ce fait les modifications réglementaires imposées sont les suivantes :

L'article 5.2 devient :

*"Les Clubs de la Ligue Régional 2 disputant ce championnat sont répartis dans deux poules : **14 équipes en poule A et 13 équipes en poule B.***

L'article 7.1 : Le Championnat devient pour la partie concernée

*Pour la SAISON 2022/2023 le championnat de REGIONAL 2 est réservé à **27 clubs**, répartis en deux poules qui se rencontrent en match ALLER – RETOUR selon les normes de l'IFAB.*

L'article 7.3 : Titres / Montées et descentes devient pour la partie concernée

Les cinq (5) derniers clubs de la poule A et les quatre (4) derniers clubs de la Poule B à l'issue du championnat descendent automatiquement en REGIONAL 3, pour la SAISON 2023/2024.

Le Conseil de Ligue du 04 août 2022 a adopté cette circulaire modificative, elle sera annexée au règlement de la Ligue Régional 2 adopté par l'assemblée générale du 24 juillet 2022.